

Maurice CUSSON

Professeur à l'École de Criminologie
Chercheur, Centre international de Criminologie comparée,
Université de Montréal.

(1970)

“Guide de lecture.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par mon épouse, Diane Brunet, bénévole, guide retraitée du Musée de la Pulperie de Chicoutimi:

Page web dans Les Classiques des sciences sociales :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_brunet_diane.html

Courriel : Brunet_diane@hotmail.com

à partir du texte de :

Maurice CUSSON

“Guide de lecture.”

In **DÉVIANCE ET CRIMINALITÉ**, pp. 33-49. Textes réunis par Denis Szabo. Paris : Librairie Armand Colin, 1970, 378 pp. Collection “U/U2”.

M Cusson est professeur à l'École de Criminologie, chercheur au Centre international de Criminologie comparée de l'Université de Montréal., nous a accordé le 4 juin 2015 son autorisation de diffuser cet article.



Courriel : maurice.cusson@umontreal.ca

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”.

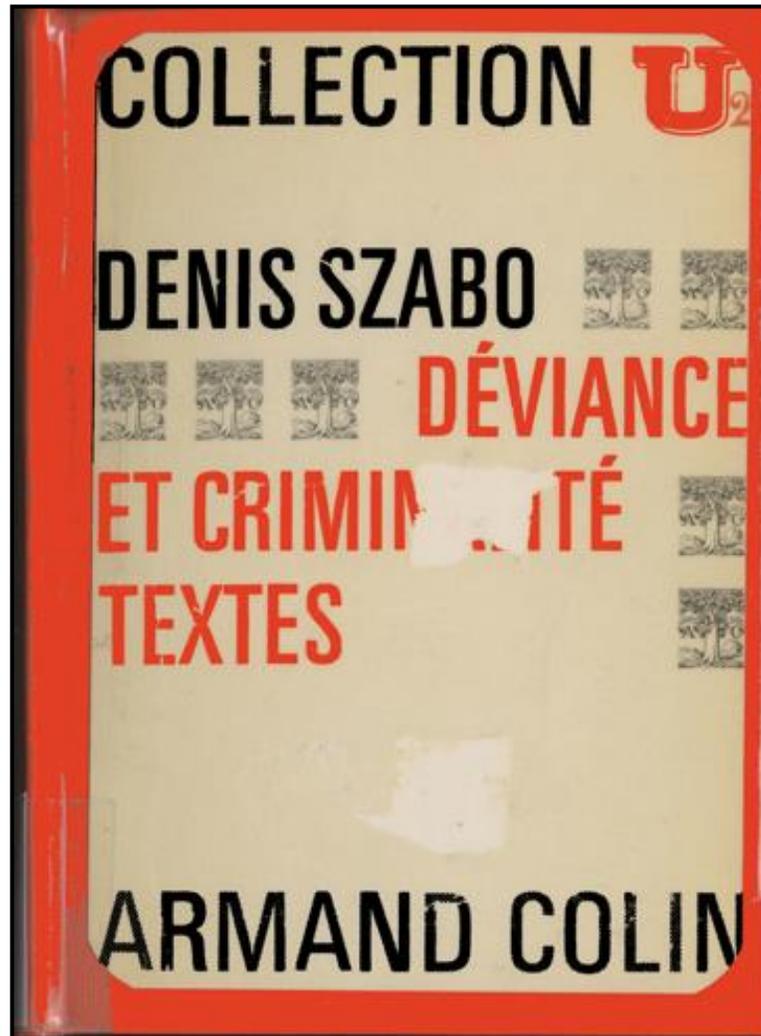
Édition numérique réalisée le 12 novembre 2019 à Chicoutimi, Québec.



Maurice CUSSON

Professeur à l'École de Criminologie
Chercheur, Centre international de Criminologie comparée,
Université de Montréal.

"Guide de lecture."



In **DÉVIANCE ET CRIMINALITÉ**, pp. 33-49. Textes réunis par Denis Szabo. Paris : Librairie Armand Colin, 1970, 378 pp. Collection "U/U2".

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[33]

Déviante et criminalité.

“Guide de lecture.”

par

Maurice CUSSON

[34]

[35]

[Retour à la table des matières](#)

Œuvres classiques

Il s’agit d’ouvrages dont la valeur est universellement reconnue ou qui sont considérés comme des modèles dans leur genre. Certains d’entre eux sont l’œuvre de juristes, d’ethnologues ou de sociologues qui ont étudié des questions d’intérêt criminologique. La criminologie est une science si jeune qu’il nous a paru justifié d’inclure dans la section classique des œuvres du XX^e siècle.

Traité

Ce sont des livres qui tentent de résumer l’ensemble des connaissances criminologiques à partir d’un point de vue particulier.

Politique criminelle

Le criminologue ne se contente pas d’étudier le phénomène criminel : il se préoccupe aussi des problèmes pratiques de la lutte contre le crime. La politique criminelle est la criminologie appliquée. On y étudie les mesures à prendre à l’égard du crime et du criminel. Ceci comprend : la prévention du crime, les mesures législatives, judiciaires et policières, les peines et la resocialisation des criminels.

Criminologie clinique

Il s'agit de l'étude psychologique du délinquant. Elle vise à comprendre la dynamique de la personnalité du délinquant et à élaborer un programme de traitement approprié.

[36]

Études des bandes

Le type de délinquance qui a le plus intéressé les criminologues contemporains est sans contredit la délinquance juvénile en bandes. De nombreux ouvrages d'excellente qualité ont été écrits sur ce sujet. C'est pourquoi nous y consacrons une section.

Œuvres littéraires

Depuis toujours, les hommes de lettres ont été fascinés par le crime. Nous proposons quelques ouvrages faits par des écrivains dont quelques-uns ont eu une expérience personnelle du crime ou de l'incarcération.

[37]

Œuvres classiques

1. BECCARIA, C. (1764), [Des délits et des peines](#), Genève, Droz, 1965, 80 p.

Ce livre est la première œuvre importante de la criminologie. L'auteur y fait une critique du système pénal de son époque : il fustige l'arbitraire, la sévérité des peines. Il réfléchit sur l'origine des peines et sur la relation entre le délit et la peine. La question fondamentale qu'il se pose, à savoir comment lutter efficacement contre le crime avec des mesures humaines, reste toujours actuelle.

2. DURKHEIM, E. (1897), [Le Suicide ; étude de sociologie](#), Paris, Presses Universitaires de France, 1960, 461 p.

Dans ce livre, Durkheim se penche sur les causes sociales d'un phénomène qui s'apparente au crime sous plusieurs aspects.

Dans les chapitres 3 et 5, Liv. II, il nous donne une explication de deux types de suicides.

1. Le suicide égoïste qu'on trouve dans les sociétés peu intégrées.
2. Le suicide anémique, celui des sociétés où les règles qui régissent les comportements des individus perdent leur influence.

3. FERRI, E. (1893), [La Sociologie criminelle](#), Paris, Rousseau.

Le célèbre représentant de l'école positive italienne expose dans les extraits suggérés, sa classification des criminels, la loi de la saturation criminelle qui explique les statistiques criminelles et les substituts pénaux, des mesures autres que les peines, visant à réduire la criminalité.

4. GLUECK, S., Eleanor, T. (1956), *Délinquants en herbe ; sur les voies de la prévention*, Paris, Vitte, 274 p.

Les Glueck ont consacré leur vie à l'étude de la délinquance et de la récidive.

« Délinquants en herbe » est une version simplifiée de leur ouvrage le plus connu « Unravelling Juvenile Delinquency ». Ils y font une étude approfondie des caractéristiques de 500 délinquants persistants comparés à 500 non-délinquants. Ils relèvent les différences entre les deux groupes dans les antécédents familiaux, les types de constitution physique, le tempérament et la structure caractérielle.

5. MALINOWSKI, B. (1933), [Trois Essais sur la vie sociale des primitifs](#), Paris, Petite bibliothèque Payot, 184 p.

[38]

L'auteur, ethnologue illustre, a longtemps vécu parmi les indigènes d'une île du Pacifique. Les deux premiers essais de ce livre sont particulièrement intéressants pour le criminologue :

1. La loi et l'ordre dans les sociétés primitives.
2. Le crime et les châtiments dans les sociétés primitives.

Dans ces essais, Malinowski se demande quelle est la fonction des règles et des lois, pourquoi les hommes s'y soumettent, pourquoi certains

décident d'enfreindre des lois et quelles sont les réactions du groupe social à ces infractions.

6. SELLIN, J.T. (1938), *Culture Conflict and Crime*, New York, Social Science Research Council, 116 p.

Dans ce petit ouvrage, un sociologue élabore la théorie selon laquelle le crime résulte du choc entre des normes de conduite différentes dans une même société. Cette théorie est encore actuelle et presque toutes les théories de sociologie criminelle s'en inspirent encore. C'est une très bonne introduction aux problèmes de sociologie criminelle.

7. Sutherland, E.H. (1937), *Le Voleur professionnel d'après le récit d'un voleur de profession*, Paris, Spes, 1963, 162 p.

Sutherland, ayant très bien connu un voleur qui avait pratiqué son métier pendant plus de vingt ans, lui demanda de raconter la vie du voleur professionnel. Celui-ci s'exécuta, décrivant les techniques, les habitudes et les règles des voleurs de profession, en particulier les pickpockets, les voleurs à l'étalage, les escrocs et les faussaires.

Sutherland contrôla les affirmations de son interlocuteur et ajouta un commentaire à ce récit où il démontre que la théorie de l'association différentielle s'applique particulièrement bien au sujet étudié.

8. Whyte, W.F. (1955), *Street Corner Society: the Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, University of Chicago Press, 366 p.

L'auteur vécut pendant trois ans dans un quartier pauvre d'une ville américaine. Il fit partie d'un gang et acquit une connaissance parfaite de ce milieu. « Street Corner Society » est le produit de cette observation participante. Whyte y décrit la vie et le fonctionnement du gang, montrant comment celui-ci est rattaché aux rackets et à la politique du quartier.

[39]

Traités

9. FERDINAND, T.N. (1966), *Typologies of Delinquency : a Critical Analysis*, New York, Random House.

Présentation claire et complète des typologies sociologiques et psychologiques de la délinquance. Essai de synthèse. Cet exposé est important au début de la formation en criminologie pour situer l'information reçue par ailleurs.

10. KINBERG, O. (1959), *Les Problèmes fondamentaux de la criminologie*, Paris, Cujas.

Kinberg traite avec originalité des principaux problèmes de politique criminelle tels que : les objectifs à poursuivre dans la détermination des peines, la prévention générale et la prévention spécifique, l'évaluation de la dangerosité. Il traite aussi de l'étiologie de la délinquance en illustrant ses thèses de nombreuses histoires de cas. Ce livre comporte certaines longueurs et n'est pas toujours de lecture facile ; il n'en constitue pas moins une importante contribution à la criminologie.

11. PINATEL, J., BOUZAT, P. (1963), *Traité de droit pénal et de criminologie*, Tome III : « Criminologie », par Jean PINATEL, Paris, Dalloz, 542 p., 2^e éd. 1970.

Ce traité met le lecteur au courant des grandes tendances de la criminologie européenne. C'est une des rares analyses qui couvre pratiquement tous les aspects de la criminologie. L'ouvrage est très encyclopédique. S'il n'est pas question de le lire tout d'une traite, il constitue cependant une source de références importante.

12. Seelig, E. (1956), *Traité de criminologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 409 p.

Ce traité vaut surtout par la bonne typologie de criminels qu'il présente. Abondamment illustré d'histoires de cas, c'est un des rares traités de criminologie dans lequel on parle en détail de l'enquête policière, des problèmes de témoignage et de preuve.

13. Sutherland, E.H., Cressey, D.R. (1966), *Principes de criminologie*, Paris, Cujas, 662 p.

C'est un traité classique de criminologie, récemment traduit en français. La première édition de cet ouvrage parut en 1924 et, depuis ce temps, Sutherland, puis son disciple Cressey, l'ont constamment remis à jour. C'est une mine de renseignements et un très bon exemple de sociologie criminelle.

[40]

À noter dans ce livre : la célèbre théorie de l'association différentielle, chapitre 4.

14. WEST, DJ. (1967), *The Young Offender*, Harmonds worth, Penguin Books (Pélican original), 333 p. (Collection de poche).

L'auteur étudie les problèmes relatifs aux délinquants de moins de 21 ans. Tous les aspects de la question : facteurs sociaux, biologiques, psychologiques, prévention, traitement, etc., sont examinés à la lumière des acquisitions scientifiques les plus récentes.

Politique criminelle

15. ANCEL, M. (1954), *La Défense sociale nouvelle : un mouvement de politique criminelle humaniste*, (2e éd. rev.), Paris, Cujas, 391 p.

La Défense sociale nouvelle conteste les philosophies pénales traditionnelles basées sur l'idée que le criminel doit être châtié. Elle propose plutôt que l'on protège la société contre le crime en utilisant les méthodes les plus humaines possibles.

Ce livre, écrit par un grand juriste, nous donne une excellente idée de l'histoire des conceptions pénales et nous introduit aux problèmes de la réforme pénale.

Livre un peu difficile.

16. Boyer, R. (1966), *Les Crimes et les châtements au Canada français du XVIIe au XXe siècle*, Montréal, Cercle du livre de France, 542 p.

Ouvrage passionnant, abondamment illustré par le récit de faits étranges et surprenants qui se sont déroulés au cours de notre histoire.

Derrière l'objectivité de l'historien, on sent l'homme profondément engagé, révolté par la cruauté de ceux qui sont chargés de faire respecter la loi. La description des châtiments excessivement sévères de l'époque nous incite à réfléchir sur la pénologie, un des aspects centraux de la criminologie actuelle.

Sommaire : Les lois — La peine capitale — Les galères — Les mutilations — La flétrissure — Le bourreau — La question — Magie et sorcellerie — Les crimes contre les mœurs — Les prisons — etc.

[41]

17. GOFFMAN, E. (1968), *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman, sociologue américain fort perspicace, fit pendant trois ans une observation participante dans un hôpital psychiatrique. Partant de cette expérience, l'auteur élargit le problème pour traiter de l'ensemble des établissements fermés qui présentent une structure de relations interpersonnelles fondamentalement similaire : prisons, hôpitaux psychiatriques, monastères, casernes, etc. Dans ces « institutions totalitaires », les reclus séjournent pendant de longues périodes dans l'enceinte de l'institution sans relations avec le monde extérieur et soumis à une organisation bureaucratique qui étend son autorité sur leurs moindres gestes. Livre essentiel pour comprendre la structure et le fonctionnement des prisons, ses conflits, et l'influence qu'elle peut avoir sur les détenus.

18. Ohlin, L.E. (1956), *Sociology and the Field of Corrections*, New York, Russel Sage Foundation.

Ce grand criminologue américain étudie dans une perspective sociologique les prisons, la probation et la libération conditionnelle. La partie la plus importante de ce petit livre est consacrée aux problèmes des prisons, question que l'auteur connaît bien pour y avoir longtemps travaillé.

19. President's commission on law enforcement and administration of justice (1967), *The Challenge of Crime in a Free Society*, Washington, United States Government Printing Office, 340 p.

Ce rapport peut être considéré comme un des documents criminologiques les plus importants du siècle. Les meilleurs spécialistes américains de la question y ont collaboré. Tous les problèmes du crime et de la lutte contre le crime y sont décrits. Soulignons en particulier : les effets économiques et sociaux de la criminalité ; les causes et la prévention de la délinquance juvénile ; les fonctions, le rôle et l'organisation de la police et des cours de justice ; le système pénitentiaire ; le crime organisé, l'alcoolisme et les narcotiques.

20. Sykes, G.M. (1958), *The Society of Captives*, New York, Athenum, 1965, 144 p. (Collection de poche).

Ce livre est une étude psycho-sociologique d'une importante prison à sécurité maximum des États-Unis. Il constitue la meilleure introduction dont on dispose sur le problème de la prison.

[42]

Contenu : les fonctions de l'emprisonnement, les problèmes de la sécurité, de la discipline, du traitement en prison, l'administration de la prison, le comportement des détenus, etc.

Criminologie clinique

21. Aichhorn, A. (1925), *Wayward Youth*, New York, Viking Press, 1965, 241 p.

Éducateur autrichien, Aichhorn connut personnellement Freud qui lui apprit les principes de la psychanalyse. Il appliqua ces principes à la délinquance dans son travail à une clinique pour enfants-problèmes. Plus tard, il dirigea un centre de rééducation pour jeunes délinquants.

« *Wayward Youth* » décrit comment les conceptions psychanalytiques nous aident à comprendre et à traiter la délinquance. L'auteur analyse des cas de délinquance de différents types. Le récit de son expérience dans un centre de rééducation est particulièrement intéressant.

22. CENTRE DE RECHERCHE EN RELATIONS HUMAINES, *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, n° 6, Montréal, Lévrier, 323 p.

Ce numéro de la revue est consacré exclusivement à la criminologie. Les meilleurs spécialistes canadiens français traitent, dans une perspective psychologique, des problèmes de la personnalité des délinquants, de la police, etc.

Retenons d'abord les travaux de Mailloux et son équipe en ce qui concerne la psychothérapie de groupe avec des délinquants, la perception de la société par le délinquant, les mécanismes de défense des groupes de jeunes délinquants en cours de rééducation, le fonctionnement du sur-moi chez le délinquant.

Cormier et ses collaborateurs présentent ensuite un article sur la famille et la délinquance.

Ciale, Fréchette, Gendreau et Tessier traitent, dans des perspectives différentes, de la police.

23. DEBUYST, C. (1960), *Criminels et valeurs vécues : étude clinique d'un groupe de jeunes criminels*, Louvain, Publications universitaires, 344 p.

C'est une étude minutieuse de 33 jeunes adultes délinquants, de leurs comportements antisociaux et de leurs attitudes face à l'action de la justice. L'auteur compare ses sujets avec d'autres groupes et fait ressortir, chez les délinquants, la tendance à dévaloriser autrui.

[43]

Debuyst est un fin clinicien qui a recueilli une masse impressionnante d'informations sur ses sujets grâce à une enquête sociale approfondie, une série d'interviews avec chacun et des tests psychologiques.

24. Hesnard, A. (1963), *Psychologie du crime*, Paris, Payot, 354 p.

Ce psychanalyste de grande réputation fait le point des connaissances sur l'étude en profondeur du criminel. Il s'efforce d'élaborer une synthèse nouvelle en utilisant les contributions de l'anthropologie clinique, de la psychanalyse et de la phénoménologie. Assez théorique. Sommaire : Critique de la biocriminogénèse et de la sociocriminogénèse. Crimes pathologiques — Délinquance juvénile — Vol — Homicide — État dangereux, etc.

25. HIJAZI, M. (1966), *Délinquance juvénile et réalisation de soi*, Paris, Masson.

Huazi présente une théorie selon laquelle le délit serait une tentative du délinquant de retrouver une valeur personnelle qu'il n'a pu atteindre par des moyens socialement acceptables. Théorie intéressante mais qui manque de spécificité. — La première partie de l'ouvrage est consacrée à une revue

critique des théories biologiques, psychologiques et sociologiques de la délinquance.

26. MCCORD, W.M., MCCORD, J. (1964), *The Psychopath : an Essay on the Criminal Mind*, Toronto, Van Nostrand (An insight book), 223 p.

C'est un petit livre de lecture facile.

Le psychopathe est le type parfait du criminel, l'« archi-criminel », agressif, impulsif, asocial. Les McCord font une revue assez complète de la littérature concernant le problème du diagnostic, des causes et du traitement de la psychopathie.

27. REDL, F., WINEMAN, D. (1964), *L'Enfant agressif*, Paris, Fleurus.

Tome I : Le moi désorganisé : 310 p.

Tome II : Méthodes de rééducation : 319 p.

Redl est l'héritier intellectuel de Freud et d'Aichhorn. Il a longtemps travaillé avec des délinquants dans différents projets pilotes en rééducation.

L'Enfant agressif est un livre de base sur la psychologie et le traitement des délinquants. Dans le premier tome, Redl se consacre surtout à l'étude de la psychologie du délinquant. Il analyse en détail les faiblesses du « moi » du délinquant, ses résistances au changement, ses mécanismes de défense et les déficiences de sa conscience.

[44]

Le second tome est consacré aux méthodes de rééducation : le type de milieu qu'il faut créer, le rôle de l'éducateur, etc.

Études des bandes.

28. BLOCH, H.A., NIEDERHOFFER, A. (1958), *Les Bandes d'adolescents*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 278 p.

Les auteurs, un sociologue et un policier, s'efforcent d'expliquer le phénomène des bandes en tenant compte des connaissances ethnologiques. Ils considèrent que les bandes d'adolescents hostiles à la société se développent parce que la société moderne néglige cette phase de transition qu'est l'adolescence, à la différence des sociétés primitives qui prennent en charge le passage de l'enfance à la maturité.

Les auteurs font aussi une description d'une bande délinquante de milieu ouvrier : ses chefs, son organisation et ses activités.

29. CLOWARD, R.A., OHLIN, L.E. (1960), *Delinquency and Opportunity ; a Theory of Delinquent Gangs*, New York, Free Press of Glencoe, 220 p.

Les auteurs démontrent avec une grande rigueur comment la délinquance constitue pour le jeune de milieu ouvrier, une possibilité d'accéder à certains objectifs, dans une société qui lui inculque certaines ambitions mais ne lui donne pas les moyens de les réaliser.

Dans ce livre, on voit comment le fait de réfléchir sur la délinquance peut conduire à contester certains aspects de la société globale.

30. Cohen, A.K. (1955), *Delinquent Boys : the Culture of the Gang*, Free Press, 198 p.

Petit livre théorique bien construit. Définition très claire de la sous-culture délinquante et explication ingénieuse du phénomène. Les jeunes de classe ouvrière qui ne peuvent s'adapter aux exigences d'un monde dominé par les classes moyennes se regroupent en gangs et élaborent des normes opposées à celles de la société bourgeoise.

31. PARROT, P. (1959), *Les Gangs d'adolescents ; psycho-sociologie de la délinquance juvénile : de l'observation à la thérapeutique*, Toulouse, Privat, 219 p.

Livre bien fait et de lecture facile. Les auteurs expliquent le développement des gangs, leurs significations psychologiques [45] et les mesures à prendre à leur endroit. L'interprétation du phénomène est faite en termes psychanalytiques.

32. ROBERT, P. (1966), *Les Bandes d'adolescents*, Paris, Editions ouvrières, 388 p.

L'auteur fait une bonne synthèse des études françaises sur les bandes. Il montre comment la bande est un phénomène adolescent. Il étudie les rapports qu'entretient la bande avec la société globale. Dans la seconde partie il aborde le problème des mesures de prévention de la délinquance en bande, il insiste sur le fait qu'il faut agir sur les groupes et non pas seulement sur les individus.

33. Yablonsky, L. (1962), *The Violent Gang*, Baltimore-Maryland, Penguin Books (A Pélican Book), 1966, 256 p.

L'auteur, qui a longtemps travaillé avec les gangs de New York, donne une excellente description de la vie d'un gang particulièrement violent : les combats entre gangs, les chefs de gang, etc.

Il parle en outre des problèmes que rencontre le criminologue dans son travail avec les jeunes délinquants en milieu libre.

Œuvres littéraires

34. CAMUS, A., KOESTLER, A. (1957), *Réflexions sur la peine capitale*, Paris, Calmann-Levy, 238 p.

Ecrit par deux romanciers célèbres, ce livre est une des critiques les plus virulentes de la peine de mort. Au-delà de ce problème spécifique, cet ouvrage donne l'occasion de réfléchir sur la peine en général, sur la responsabilité pénale, etc.

35. Capote, T. (1965), *De Sang-froid ; récit véridique d'un meurtre multiple et de ses conséquences*, Paris, Gallimard, 421 p.

Truman Capote a été frappé par le meurtre, apparemment absurde, d'une famille américaine. Il a rencontré régulièrement les deux auteurs de ce

meurtre, depuis le moment de leur arrestation jusqu'à celui de leur pendaison.

Dans son ouvrage *De Sang-froid*, l'auteur analyse sous une forme romancée tout ce qui a trait à cet événement en s'attardant à la personnalité des meurtriers, à leurs motivations, à la préparation de leur crime, au passage à l'acte, au processus policier et judiciaire déclenché par ce meurtre, [46] aux réactions du milieu des victimes, à la vie en prison des condamnés.

C'est un « best-seller » de la littérature américaine.

36. CHEVALIER, L. (1958), *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Paris, Plon.

Au début du XIX^e siècle, Paris a une très forte criminalité. Les gens n'osent pas s'aventurer dans les rues le soir. Le gouvernement est obsédé par ce problème. Les gens de lettres et ceux qui étudient les questions sociales en font un de leurs thèmes principaux. On n'a qu'à lire les œuvres de Victor Hugo et de Balzac pour s'en rendre compte.

L'auteur analyse la criminalité de cette époque à l'aide de témoignages et de statistiques criminelles. Puis il met ce phénomène en relation avec les problèmes démographiques et sociaux de l'époque.

37. DEL CASTILLO, M. (1965), *Le Faiseur de rêves*, Paris, Julliard.

Autobiographie où l'auteur raconte son expérience dans une maison de correction, en Espagne, en 1946, de 12 à 16 ans. Comment se fait-il qu'en 1968, on retrouve la même situation à Florence ? L'auteur a raconté son enfance dans *Tanguy*, son premier roman.

38. Dostoïevsky, F. (1861), [Souvenirs de la maison des morts](#), Paris, Union générale d'édition (Le monde en 10-18), 311 p. (Collection de poche).

Arrêté pour activités subversives, Dostoïevsky passa quatre ans dans un bagne de Sibérie. Les *Souvenirs* sont le récit, à peine romancé, de cette étape de sa vie. On y trouve de nombreux renseignements d'intérêt criminologique : les impressions d'un nouveau prisonnier, des réflexions sur le criminel et son bourreau, une étude de personnalités criminelles : meurtriers, brigands, etc. Cette description de la vie quotidienne dans un bagne recoupe, en plusieurs points, celles qui ont été faites récemment de la vie des prisons par les criminologues américains.

39. Dostoïevsky, F. (1866), [Crime et châtiment](#) (Collection de poche).

Tout criminologue doit avoir lu cette célèbre histoire d'un jeune homme qui tue une vieille usurière et qui, par la suite, est inexorablement poussé par son évolution intérieure à se dénoncer à la police.

40. KEROUAC, J. (1963), *Les Clochards célestes*, Paris, Gallimard.

Titre original : *The Dharma Bums*. Récit romancé des origines, ou d'une tranche de vie des beatniks américains, des [47] jeunes gens en révolte à l'assaut des conventions, à la recherche de nouvelles valeurs. Pour le criminologue, ce beatnik est l'homme « normatif », ancêtre ou contemporain du hippie.

41. Lapassade, G. (1963), *L'Entrée dans la vie*, Paris, Minuit.

Le passage de l'enfance à l'adolescence et, de là, à la maturité. L'auteur remet en question le sens traditionnel de maturité. Analyse extrêmement stimulante de la nouvelle génération, qui permet de comprendre ou d'entrevoir le visage du « révolté sans cause ».

42. Le Breton, A. (1967), *Les Hauts murs*, Paris, Plon.

Récit romancé de l'enfance de l'auteur, enfance passée dans les orphelinats, les maisons de redressement. Autobiographie passionnante à lire.

43. Le Breton, A. (19 ?), *La Loi des rues*, Paris, Plon.

Sorti des maisons de correction, l'auteur raconte son intégration aux voyous de Saint-Ouen, à l'âge de 18 ans. Récit autobiographique agréable à lire tout en étant prudent.

44. LEWIS, O. (1961), [Les Enfants de Sanchez](#), Paris, Gallimard, 638 p.

Histoire de la vie quotidienne d'une famille sous-prolétaire de Mexico racontée par un anthropologue. Ce récit est basé sur de longues conversations très poussées avec chacun des membres de la famille.

45. SARRAZIN, Albertine (1965), *La Cavale*, Paris, Pauvert, 475 p.

Écrivain de talent, morte à 35 ans, Albertine Sarrazin passa plusieurs années de sa vie dans des institutions pour délinquantes et dans des prisons. « La cavale » qui en argot signifie « l'évasion » est le récit romancé d'un de ses séjours en prison. L'auteur y décrit son violent désir d'évasion, et ses habitudes de vie en prison.

46. SARTRE, J.-P., (1952), *Saint Genet comédien et martyr*, Paris, Gallimard.

Avant d'être écrivain, Jean Genet était un voleur récidiviste. Sartre qui l'a bien connu fait une pénétrante analyse de son évolution psychologique. Il montre en particulier comment, enfant, Jean fut étiqueté comme voleur par ses parents adoptifs. Genet décide alors « d'être ce que le crime a fait de lui », il assume l'identité qui lui est imposée et prend la résolution d'exceller dans le mal.

[48]

Ce livre fait de Sartre le précurseur des théories sur la stigmatisation présentement à la mode dans les milieux criminologiques anglo-saxons.

Revues

À ceux qui veulent connaître les tous derniers développements de la criminologie, nous recommandons la lecture des nombreuses revues criminologiques.

Parmi ces revues les plus susceptibles d'intéresser les étudiants sont les suivantes :

- *Revue internationale de criminologie et de police technique* (Genève).
- *Federal Probation* (Washington).
- *Crime and Delinquency* (Washington).
- *British Journal of Criminology* (Londres).
- *Revue de science criminelle et de droit comparé* (Paris).

[49]

Le crime et la peine sont des notions universelles ; mais, à travers les civilisations, elles ont pris des valeurs et des significations très différentes. L'histoire du droit, comme l'ethnologie, contribuent à nourrir une réflexion sur des notions qui sont au cœur de la sociologie criminelle.